85206 - Il s’incline suivant son imam qui effectuait à son insu une prosternation de récitation

question

L’imam procède à une prosternation et celui qui prie derrière lui le suit en croyant qu’il ne faisait que s’incliner. Comment juger cela?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Quand l’imam procède à une prosternation de récitation et que celui qui prie derrière lui croit qu’il ne fait que s’incliner et le suit, l’un de deux cas peut se présenter: soit celui qui prie derrière l’imam se rend compte que ce dernier s’est prosterné effectivment alors que lui s’inclinait, dans ce cas, il doit rejoindre son imam en se prosternant, soit il ne s’est rendu compte de la prosternation de l’imam qu’après qu’il s’est relevé, dans ce cas, celui qui n’a fait que s’incliner doit se redresser et suivre l’imam normalement. Car il est dispesnsé de la prosternation de récitation qui n’est pas un pilier de la prière à faire après l’imam. Le devoir de suivre l’imam étant une sunna. Si on ne le fait pas à temps, on doit continuer la prière avec l’imam. »